

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 07 juin 2024

DÉLIBÉRATION – CA-2024-FORMATION-29

RENDUE EXÉCUTOIRE LE : **24 JUIN 2024**

Date de transmission : **24 JUIN 2024**

Date de réception rectorat : **24 JUIN 2024**

UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL DE MARNE - UPEC
Direction des Affaires Juridiques et Générales
Conseil et Commissions
61, Avenue du Général de Gaulle
94010 CRÉTEIL Cedex
Tél. : 01.45.17.10.31

PORTANT APPROBATION DES PROPOSITIONS D'OUVERTURE DE FORMATIONS DE DIPLÔME D'ÉTUDES UNIVERSITAIRES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES (DEUST) POUR LA RENTRÉE 2025

- VU** le Code de l'éducation ;
- VU** la délibération du Conseil d'administration en date du 07 septembre 2022 par laquelle Monsieur Jean-Luc Dubois Randé a été élu Président de l'université Paris-Est Créteil Val de Marne ;
- VU** les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 24 novembre 2023 ;
- VU** l'avis favorable de la commission de la formation et de la vie universitaire en date du 04 mars 2024 ;
- VU** les annexes adossées à la présente délibération ;

Le Conseil d'administration de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne, après en avoir délibéré, décide :

ARTICLE 1 :

D'approuver les propositions d'ouverture de formations de diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) telles que définies dans les documents en annexe de la présente délibération.

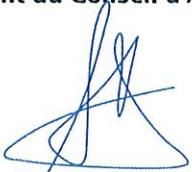
ARTICLE 2 :

La présente délibération sera transmise au Recteur Chancelier des Universités. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne.

La directrice générale des services est en charge d'exécuter la présente délibération.

Fait à Créteil, le 07 juin 2024

Le Vice-Président du Conseil d'Administration



Amilcar BERNARDINO

Le Président de l'Université



Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 07 juin 2024

Nombre de membres constituant le conseil : 33	DÉCOMPTE DES VOIX
Nombre de membres en exercice : 32	Abstentions : 0
Quorum : 16	Votants : 27
Membres présents : 23	Votes exprimés : 27
Membres représentés : 4	Pour : 26
Total des membres présents et représentés : 27	Contre : 1

Modalités de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur d'académie.

Demande de création d'une formation « hors vague »
Diplôme national de DEUST, licence générale et professionnelle, master

Établissement : Université Paris-Est Créteil

Intitulé : DEUST (Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques)
Animation et gestion des activités physiques et sportives (AGAPS)

Restructuration Création

Domaine (ALL, DEG, SHS ou STS) :

Présentation de la formation

Intitulés des parcours types de formation : DEUST Animation et Gestion des Activités Physiques et Sportives (AGAPS)
RNCP : 35955

Objectifs de la formation : Le DEUST AGAPS permet de proposer un parcours de formation court mais permettant d'évoluer pour les meilleurs dossiers vers une 3^{ème} année de licence STAPS « entraînement ». A court terme, il oriente vers le secteur professionnel associatif sportif et particulièrement l'entraînement adulte et enfant dans le football amateur et la responsabilité des écoles de football.
Les étudiants y sont formés aux pratiques de l'environnement associatif, à la capacité à s'adapter à différents publics en mobilisant les principes d'entraînement.
Avec un socle de connaissances théoriques variées et un ancrage professionnel permanent lié à la formation en apprentissage, l'étudiant pourra faire des liens explicites entre sa formation et le contexte professionnel dans lequel celle-ci s'inscrit.
Ils bénéficient également d'une formation spécifique relative à la maîtrise du français et aux codes de la communication professionnelle, tant à l'oral qu'à l'écrit.

Organisation de la formation : La formation s'effectue en 4 semestres en apprentissage durant les deux années.

Modalités d'enseignement : La formation se fera exclusivement en présentiel. Elle sera conçue par les enseignants du département STAPS de l'UPEC mais aussi, sur le versant fédéral, par les formateurs de la fédération française de football sous forme de stages permettant de valider les diplômes fédéraux.

Volume horaire de la formation : La formation comprend 828 heures de formation dont 350

	heures environ de formation fédérale, auxquelles il convient d'ajouter 2 386 h en entreprise dans le cadre de l'alternance. Les étudiants sont à l'université une journée et demi par semaine et sur leur lieu de travail 3 jours et demi.
Lieux de la formation :	Département STAPS de l'UPEC (UFR SESS-STAPS, site de Duvauchelle.
Liens avec la recherche :	Les enseignants-chercheurs intervenants en DEUST sont pour la plupart rattachés à un laboratoire de recherche de l'UPEC.
Liens avec le monde socio-économique :	Les partenaires sont l'ensemble des clubs issus de la fédération française de football, la ligue de football d'Île-de-France ainsi que les différents districts de la région.
Effectifs attendus :	25 étudiants seront présents la 1 ^{ère} année (promotion 2025) puis 25 étudiants sur la promotion 2026. A terme, 50 étudiants apprentis seront donc en formation sur ce diplôme.
Pour les Licences professionnelles	Non concerné
Origine des publics :	

Présentation de l'équipe pédagogique	
Potentiel enseignants-chercheurs et enseignants de l'établissement participant à la formation	Le DEUST sera dirigé par Christophe Bordenave (PRCE), l'équipe enseignante sera composée d'enseignants PRAG/PRCE, enseignants-chercheurs de la Faculté.
Apport des représentants du monde socioprofessionnel participant à la formation	Les formateurs fédéraux interviendront pour environ 30% de la formation DEUST AGAPS.
Personnel de soutien à la formation et modalités d'organisation de ce soutien	L'équipe pédagogique du DEUST sera appuyée par les personnels administratifs de la Faculté mais également, autant que de besoin, par les équipes du Centre d'Innovation et de Développement Pédagogique (CIDP) de l'UPEC.

Partenariats	
Co-accréditation ou partenariat avec un autre (d'autres) établissement d'enseignement supérieur public	<i>Non concerné</i>
Internationalisation des formations	<i>Non concerné</i>

**Conventionnement avec une
institution privée française**

Non concerné

CONSULTATION DES INSTANCES UNIVERSITAIRES

- COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DU CONSEIL ACADÉMIQUE OU INSTANCE EN TENANT LIEU (**avis et date**) : Vote favorable à l'unanimité le 4 mars 2024
- CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ÉTABLISSEMENT (**avis et date**) :
- PRÉSIDENT/DIRECTEUR DE L'ÉTABLISSEMENT (**date et signature**) :

DEUST (Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques) Animation et gestion des activités physiques et sportives

Lettre argumentaire

1. Justification du projet :

Ce DEUST Animation et gestion des activités physiques et sportives (AGAPS) permet de proposer, dès le 1er cycle, une formation fortement professionnalisée. Elle correspond à une volonté, dans le cadre de la filière « entraînement », d'associer formation fédérale et formation universitaire. Le format de cette formation en apprentissage facilite l'inclusion dans le secteur professionnel des clubs et particulièrement celui du football. Ce projet s'inscrit aussi dans la politique de l'Université Paris-Est Créteil et du département SESS-STAPS de réduire le taux d'échec en L1 en proposant un dispositif adapté.

L'objectif de cette formation est donc, avant tout, professionnalisant et doit amener les étudiants, au terme de leurs deux années d'études à être opérationnels pour intégrer une structure associative afin d'assumer différents rôles : responsable d'école de football, coach sénior, coach jeune.

Le DEUST vise à donner aux étudiants un socle de connaissances scientifiques en lien avec les principes d'entraînement ainsi que des connaissances professionnelles de management et de gestion de structures associatives

Les étudiants y sont également formés aux pratiques de l'environnement des associations (comptabilité, informatique et bureautique), et plus particulièrement à celui des clubs de football. Ils bénéficient également d'une formation spécifique relative à la maîtrise du français et aux codes de la communication professionnelle, tant à l'oral qu'à l'écrit.

La formation s'effectue en apprentissage, les étudiants sont en club une partie de la semaine et l'autre partie à l'Université.

Certains étudiants, ayant obtenu de bons résultats, peuvent envisager, au terme des deux années du DEUST AGAPS, de poursuivre, s'ils le souhaitent, leur formation en L3 « entraînement » au sein du département STAPS de l'UPEC.

2. Positionnement de la formation :

Le DEUST s'organise en 4 semestres d'alternance avec des cours en présentiel à l'UPEC ainsi qu'au centre de formation de la Fédération Française de Football. La formation comprend 826 heures de formation théorique dont la formation fédérale de 300 heures, auxquelles il convient d'ajouter les heures de pratique professionnelle dans le cadre de l'alternance (2 386 h).

Les UE validés en DEUST sont (après étude des dossiers de candidatures) des prérequis pour poursuivre en L3 STAPS mention « entraînement ».

Il s'inscrit dans la formation STAPS qui compte 4 parcours en Licence 1, un DEUST métiers de la forme ainsi qu'un parcours Kiné et LAS.

3. Relations avec le milieu socioprofessionnel

Les relations avec le secteur professionnelle sont permanentes dans la mesure où la formation en alternance inclue le travail de l'apprenti dans le club dans lequel il s'investi 3 jours et demi par semaine.

Par ailleurs, les relations entre formateurs fédéraux et enseignants universitaires témoignent de cette relation avec le milieu socio-professionnel.

4. Objectifs en termes de recrutement (public visé) :

Cette formation initiale cible comme public des étudiants ayant un projet ciblé de professionnalisation à court terme mais se laissant la possibilité, après deux années de formation et aussi de maturité supplémentaire, de poursuivre leurs études supérieures.

Le recrutement est réalisé par analyse des dossiers Parcoursup. Les attendus sont en lien avec les compétences visées dans le cursus STAPS avec une valence associative valorisée. Les étudiants devront donc être licenciés en clubs, investis dans leurs associations et proposer un projet professionnel motivé dans la filière de l'entraînement.

5. Objectifs en termes de flux :

25 étudiants seront recrutés à la rentrée 2025 pour la première promotion, puis 25 étudiants pour la rentrée 2026. Soit à terme 50 étudiants sur les deux années.

Maquette

Semestre	Libellé de l'UE ou ECUE	CNU de l'ECUE	Nombre d'heures CM	Nombre d'heures TD
S1	ECUE1.1 Physiologie appliquée au jeune joueur	Sous-section 4402 - Physiologie	3,5	7,0
S1	ECUE1.2 Anatomie fonctionnelle	Sous-section 4201 - Anatomie	3,5	7,0
S1	ECUE1.3 Psychologie appliquée au jeune joueur	section 16 - Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale	3,5	7,0
S1	UE2 CONNAISSANCES DU SYSTÈME SPORTIF			
S1	ECUE 2.1 contexte et acteurs du système sportif	section 74 - Sciences et techniques des activités physiques et sportives		21,0
S1	ECUE 2.2 Histoire du football	section 74 - Sciences et techniques des activités physiques et sportives		14,0
S1	ECUE 2.3 Construire un projet professionnel	section 74 - Sciences et techniques des activités physiques et sportives		14,0
S1	UE3 S'EXPRIMER ET COMMUNIQUER DANS SON SECTEUR PROFESSIONNEL			
S1	ECUE 3.1 Anglais	section 11 - Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes		14,0
S1	ECUE 3.2 Informatique et outils de communication	section 27 - Informatique		21,0
S1	UE 4 ENCADRER DES SÉANCES D'ENTRAÎNEMENT			
S1	ECUE 4.1 Initiation à l'entraînement	section 74 - Sciences et techniques des activités physiques et sportives	3,5	21,0
S1	ECUE 4.2 technologie du football 1	section 74 - Sciences et techniques des activités physiques et sportives		21,0
S1	ECUE 4.3 Module fédéral DF jeune	section 74 - Sciences et techniques des activités physiques et sportives		45,0
S1	ECUE 4.5 Analyse du football via le numérique	section 74 - Sciences et techniques des activités physiques et sportives		18,0
S1	ECUE1.1 Physiologie appliquée au jeune joueur	Sous-section 4402 - Physiologie	3,5	7,0
S2	ECUE5.1 Physiologie appliquée à l'adolescence	Sous-section 4402 - Physiologie	3,5	7,0
S2	ECUE5.2 Anatomie appliquée au mouvement	Sous-section 4201 - Anatomie	3,5	7,0
S2	ECUE5.3 Psychologie appliquée à l'adolescence	section 16 - Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale	3,5	7,0
S2	UE6 CONNAISSANCES DU SYSTÈME SPORTIF			
S2	ECUE6.1 Sociologie du football	section 19 - Sociologie, démographie	3,5	7,0
S2	ECUE6.2 connaissance du cadre juridique du milieu du football	section 03 - Histoire du droit et des institutions		14,0
S2	ECUE6.3 Construire un projet professionnel	section 74 - Sciences et techniques des activités physiques et sportives		21,0
S2	UE7 S'EXPRIMER ET COMMUNIQUER DANS SON SECTEUR PROFESSIONNEL			
S2	ECUE7.1 Anglais	section 11 - Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes		14,0
S2	ECUE7.2 Informatique et outils de communication	section 27 - Informatique		21,0
S2	ECUE 7.3 Rapport d'apprentissage	section 74 - Sciences et techniques des activités physiques et sportives		14,0
S2	UE8 ENCADRER DES SÉANCES D'ENTRAÎNEMENT			
S2	ECUE8.1 technologie du football 2	section 74 - Sciences et techniques des activités physiques et sportives		21,0

S3	ECUE9.1 Physiologie appliqué au joueur sénior	Sous-section 4402 - Physiologie		
S3	ECUE9.2 Football et activité adaptée	section 74 - Sciences et techniques des activités physiques et sportives	3,5	7,0
S3	UE10 CONNAISSANCES DU SYSTÈME SPORTIF			7,0
S3	ECUE10.3 Sociologie du football	section 19 - Sociologie, démographie		
S3	ECUE10.4 Gestion comptable et financière	section 06 - Sciences de gestion	3,5	7,0
S3	ECUE10.5 Stratégie de développement d'une organisation sportive	section 06 - Sciences de gestion		14,0
S3	UE11 S'EXPRIMER ET COMMUNIQUER DANS SON SECTEUR PROFESSIONNEL			21,0
S3	ECUE11.1 Anglais spécialisé	section 11 - Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes		
S3	ECUE11.2 informatique et bureautique	section 71 - Sciences de l'information et de la communication		14,0
S3	UE12 ENCADRER DES SÉANCES D'ENTRAÎNEMENT			21,0
S3	ECUE 12.1 Technologie du football	section 74 - Sciences et techniques des activités physiques et sportives		
S3	ECUE 12.2 Module fédéral 3 UC3	section 74 - Sciences et techniques des activités physiques et sportives		21,0
S3	ECUE 12.3 Analyse du football via le numérique 3	section 71 - Sciences de l'information et de la communication		35,0
S3	ECUE12.4 Réaliser une étude professionnelle	section 74 - Sciences et techniques des activités physiques et sportives		18,0
S4	ECUE 13.1 Présenter et argumenter son projet professionnel en lien avec un public spécifique	section 74 - Sciences et techniques des activités physiques et sportives		21,0
S4	UE 13 CONNAISSANCES DU SYSTÈME SPORTIF			
S4	ECUE 13.1 Marketing, sponsoring commercialisation	section 06 - Sciences de gestion		21,0
S4	UE 14 S'EXPRIMER ET COMMUNIQUER DANS SON SECTEUR PROFESSIONNEL			
S4	ECUE 14.1 informatique et site web	section 71 - Sciences de l'information et de la communication		21,0
S4	ECUE11.3 rapport d'apprentissage	section 74 - Sciences et techniques des activités physiques et sportives		21,0
S4	UE15 ENCADRER DES SÉANCES D'ENTRAÎNEMENT			
S4	ECUE 15.1 Technologie du football 4	section 74 - Sciences et techniques des activités physiques et sportives		21,0
S4	ECUE 15.2 Module fédéral 4 UC4	section 74 - Sciences et techniques des activités physiques et sportives		35,0
S4	ECUE 15.3 Module fédéral 5 ARBITRAGE	section 74 - Sciences et techniques des activités physiques et sportives		16,0
S4	ECUE 15.3 MODULE SANTÉ SÉCURITÉ	section 74 - Sciences et techniques des activités physiques et sportives		35,0
S4	ECUE 13.1 Présenter et argumenter son projet professionnel en lien avec un public spécifique	section 74 - Sciences et techniques des activités physiques et sportives		21,0
S4	UE 13 CONNAISSANCES DU SYSTÈME SPORTIF			

**Demande de création d'une formation « hors vague »
Diplôme national de DEUST, licence générale et professionnelle, master**

Établissement : Université Paris-Est Créteil

Intitulé : DEUST (Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques) Assistant juridique

Restructuration Création

Domaine (ALL, DEG, SHS ou STS) : DEG

Présentation de la formation

Intitulés des parcours types de formation :

DEUST (Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques) Assistant juridique
RNCP : 5821

Objectifs de la formation :

Ce DEUST Assistant juridique permet de proposer, dès le 1er cycle, une formation fortement professionnalisée, qui correspond à une demande de certains étudiants, mais aussi à un besoin du secteur professionnel qui peine à recruter dans le domaine de l'assistantat juridique. Il s'inscrit également dans la stratégie globale de l'université d'ouverture vers le monde professionnel en renforçant l'offre de formation en apprentissage.

L'objectif de cette formation est, avant tout, professionnalisant et doit amener les étudiants, au terme de leurs deux années d'études à être opérationnels pour intégrer, en tant qu'assistant juridique, des cabinets d'avocats, des études de notaires et d'huissiers mais aussi les services juridiques des entreprises et des administrations.

L'assistant juridique peut remplir différents rôles. Il peut effectuer des tâches de secrétariat, jouer le rôle d'interface avec les clients et les autres professionnels du droit mais aussi rédiger des actes simples et préparer des dossiers.

Le DEUST vise à donner aux étudiants un socle de connaissances juridiques générales en droit privé (droit commercial, droit notarial, droit social...) et en droit public (droit constitutionnel et droit administratif).

Les étudiants y sont également formés aux pratiques de l'environnement de l'entreprise (comptabilité, informatique et bureautique) et plus particulièrement à celui des professions libérales et juridiques (rédaction d'actes, de contrats). Ils bénéficient par ailleurs d'une formation spécifique relative à la maîtrise du français et aux codes de

la communication professionnelle, tant à l'oral qu'à l'écrit.

Il offre ainsi une formation juridique générale associée à une formation pratique liée à l'environnement des professionnels du droit.

La deuxième année s'effectue en alternance, les étudiants sont en entreprise ou au sein d'un cabinet une partie de la semaine et l'autre partie à l'Université.

Certains étudiants, ayant obtenu de bons résultats, peuvent envisager, au terme des deux années du DEUST Assistant juridique, de poursuivre, s'ils le souhaitent, leur formation en L3 de droit au sein de la Faculté de droit de l'UPEC.

Enfin, cette création répond à une très forte demande des acteurs socio-économiques qui peinent à recruter des profils de ce type.

Organisation de la formation :

Le DEUST s'organise classiquement en 4 semestres. La première année est en formation initiale, et se conclue par un stage de 3 mois. La seconde est en apprentissage.

Modalités d'enseignement :

Les enseignements se feront exclusivement en présentiel, à l'exception de certains modules qui seront complétés de dispositifs en ligne, en français (Plateforme Voltaire) et en anglais (plateforme GlobalExam).

Volume horaire de la formation :

La formation comprend 868 heures de cours en présentiel, auquel il convient d'ajouter 420 h de stage en 1^{ère} année et 1 200 h en entreprise dans le cadre de l'alternance en 2^{nde} année.

Lieux de la formation :

Faculté de Droit, Créteil.

Liens avec la recherche :

Les enseignants-chercheurs intervenants au sein du DEUST sont rattachés aux deux laboratoires de droit de la Faculté, selon qu'ils sont en Droit public (MIL) ou Droit privé (LDP).

Liens avec le monde socio-économique :

La création du DEUST répond à une demande très forte des acteurs socio-économiques (cabinet d'avocats, études notariales, commissaires de justice...).

En 1^{ère} année, un stage de 3 mois est obligatoire.
En 2^{nde} année, le DEUST sera proposé en alternance.

Effectifs attendus :

30 étudiants pour la 1^{ère} promotion (rentrée 2025), puis 30 pour le groupe en rentrée décalée en janvier 2027. Soit, à terme, au maximum 120 étudiants sur les deux années.

Pour les Licences professionnelles

Origine des publics :

Non concerné

Présentation de l'équipe pédagogique

Potentiel enseignants-chercheurs et enseignants de l'établissement participant à la formation	Le DEUST sera dirigé par Olga Mamoudy, Professeure de droit public. L'équipe enseignante sera composée en partie d'enseignants-chercheurs de la Faculté (24 PU et 34 MCF).
Apport des représentants du monde socioprofessionnel participant à la formation	50 % des heures d'enseignement seront assurés par des professionnels (avocat, notaires, commissaires de justice, magistrats, assistants juridiques).
Personnel de soutien à la formation et modalités d'organisation de ce soutien	L'équipe pédagogique du DEUST sera appuyée par les personnels administratifs de la Faculté mais également, autant que de besoin par les équipes du Centre d'Innovation et de Développement Pédagogique (CIDP) de l'UPEC.

Partenariats

Co-accréditation ou partenariat avec un autre (d'autres) établissement d'enseignement supérieur public	Non concerné
Internationalisation des formations	Non concerné
Conventionnement avec une institution privée française	Non concerné

CONSULTATION DES INSTANCES UNIVERSITAIRES

- COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DU CONSEIL ACADÉMIQUE OU INSTANCE EN TENANT LIEU (**avis et date**) : Vote favorable à l'unanimité le 4 mars 2024
- CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ETABLISSEMENT (**avis et date**) :
- PRÉSIDENT/DIRECTEUR DE L'ETABLISSEMENT (**date et signature**) :

DEUST (Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques) : Assistant juridique

Lettre argumentaire

1. Justification du projet :

Ce projet de DEUST Assistant juridique (RNCP 5821) s'inscrit dans la politique de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) et de la Faculté de Droit de réduction de l'échec en Licence 1 de droit en proposant un dispositif pédagogique adapté.

Il est le fruit d'un double constat. D'une part, un très fort taux d'échec en L1 de droit et, d'autre part, une demande très élevée des professionnels du droit pour des postes d'assistants juridiques.

Alors que le taux d'échec en L1 de droit est particulièrement élevé à l'UPEC (environ 80 %), ce DEUST vise à proposer à certains étudiants une réorientation dans le domaine du secrétariat juridique, sans pour autant leur interdire un retour en licence (en L3) en cas de bons résultats à l'issue du DEUST.

Le nombre limité d'étudiants (30 par groupe) ainsi que l'adaptation des exigences par rapport à celles attendues en licence de droit permet un bon encadrement et devrait assurer un taux de réussite élevé.

Il vise également, par les possibilités d'apprentissage, à répondre à une demande très forte des acteurs socio-économiques de la région Ile-de-France qui rencontrent de grandes difficultés à recruter des assistants de bon niveau et ayant des compétences juridiques.

Ce projet a été, par ailleurs, inscrit dans le contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) de l'UPEC en cours de signature avec la DGESIP et est encouragé par le Rectorat en contrepartie d'une réduction de nos capacités d'accueil en Licence 1 générale de Droit.

2. Positionnement de la formation :

Il n'existe pas de DEUST Assistant juridique en Ile-de-France.

La formation la plus proche est le BUT Carrières juridiques, qui n'est proposé, à l'échelle de la région, qu'à l'IUT de Villetaneuse.

Il s'inscrira dans l'offre de formation de la Faculté de Droit de l'UPEC, qui propose actuellement :

- 5 parcours en L1, avec une capacité offerte sur Parcoursup de 865 places ;
- 20 parcours en M1, avec une capacité offerte sur Mon Master de 473 places.

3. Relations avec le milieu socioprofessionnel

Les différents métiers du droit (avocats, notaires, commissaires de justice...) font face à de grandes difficultés de recrutement sur les postes d'assistant juridique.

Plus de 350 postes étaient ainsi à pouvoir en Ile-de-France en mai 2025 (source : France Travail).

Dans le cadre du DEUST Assistant juridique, de nombreux professionnels interviendront pour assurer les enseignements dits de « professionnalisation ». Leur part devrait représenter au moins 50 % des enseignements.

La deuxième année étant proposée exclusivement en apprentissage, l'insertion professionnelle ne devrait pas poser de difficultés, compte tenu, par ailleurs, des besoins considérables dans le domaine de l'assistantat juridique.

Pour la promotion du DEUST auprès des acteurs socio-économiques, le Faculté mobilisera son service de relation avec les entreprises.

4. Objectifs en termes de recrutement (public visé) :

Le public visé est principalement celui des étudiants en réorientation après une 1^{ère} année d'études en droit.

À l'échelle de l'Île-de-France, 10 587 places étaient offertes dans une licence de droit en 2022, induisant 129 689 candidatures, dont 25 005 en réorientation (source : DataESR). Compte tenu du taux d'échec élevé dans les différentes facultés, le DEUST ne devrait pas connaître de difficultés de recrutement.

5. Objectifs en termes de flux :

À terme, deux groupes de DEUST sont prévus.

Le 1^{er}, qui ouvrirait à la rentrée 2025, serait ouvert dans Parcoursup.

Il vise notamment les étudiants en réorientation après une première année de licence de Droit.

Le 2nd, qui ouvrirait en janvier 2027, serait dédié aux étudiants en réorientation après un premier semestre en L1 de droit.

Semestre	Libellé de l'UE ou ECUE	CNU de l'ECUE	Nombre d'heures CM	Nombre d'heures TD
S1	Introduction au droit civil	section 01 - Droit privé et sciences criminelles	28	14
S1	Introduction au droit public	section 02 - Droit public	28	14
S1	Org. juridictionnelle française et européenne	section 02 - Droit public	28	
S1	Droit commercial	section 01 - Droit privé et sciences criminelles	28	
S1	Maitrise du pack office	section 27 - Informatique	14	14
S1	Banques de données juridiques et termes juridiques	section 01 - Droit privé et sciences criminelles	14	14
S1	Expression écrite et orale		14	14
S2	Droit des obligations et des contrats	section 01 - Droit privé et sciences criminelles	28	14
S2	Droit administratif général	section 02 - Droit public	28	14
S2	Droit des sociétés	section 01 - Droit privé et sciences criminelles	28	
S2	Initiation à la comptabilité	section 06 - Sciences de gestion	14	14
S2	Communication professionnelle		14	14
S2	Anglais/Anglais juridique	section 11 - Langues et littératures anglaises		28
S2	Professionalisation droit administratif	section 02 - Droit public		14
S2	Professionalisation droit des contrats	section 01 - Droit privé et sciences criminelles		14
S2	Stage en entreprise			
S3	Droit social	section 01 - Droit privé et sciences criminelles	28	14
S3	Organisation territoriale française	section 02 - Droit public	28	
S3	Droit privé notarial	section 01 - Droit privé et sciences criminelles	28	
S3	Professionalisation assistant en entreprise			35
S3	Professionalisation assistant cabinet d'avocat			35
S3	Procédure administrative contentieuse	section 02 - Droit public	28	
S3	Procédure civile et voies d'exécution	section 01 - Droit privé et sciences criminelles	28	
S3	Alternance en entreprise			
S4	Droit des affaires	section 01 - Droit privé et sciences criminelles	28	14
S4	Droit pénal et procédure pénale	section 01 - Droit privé et sciences criminelles	28	
S4	Anglais/Anglais juridique	section 11 - Langues et littératures anglaises		28
S4	Professionalisation assistant étude notariale			35
S4	Professionalisation assistant étude d'huissier			35

S4	Expression écrite et orale			28
S4	Alternance en entreprise			
				462
				406